

# ERACM

ÉCOLE RÉGIONALE D'ACTEURS  
DE CANNES & MARSEILLE

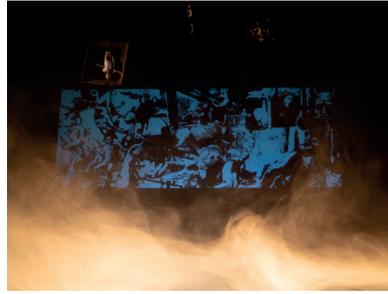
## MASTER SCÈNES NUMÉRIQUES ET ACTEUR.TRICE AUGMENTÉ.E



2021 > 2023



( Aix\*Marseille  
université



## PRÉSENTATION

Depuis plusieurs années l'École Régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille et Aix-Marseille Université travaillent sur la mise en place d'un Master, avec comme objectif de **créer un dispositif d'envergure en matière d'enseignement** et de recherches sur les arts de la scène d'aujourd'hui.

Ce Master, **basé sur le site de la Côme (Marseille)** et développé sous forme de séminaires, s'inscrit sur l'ensemble du **territoire régional** (Cannes (ERACM), Marseille (IMMS), Avignon (La Fabrica)) ainsi qu'aux niveaux **national** et **international**.

Deux années de formations et de recherches avec des artistes, des techniciens et des intervenants construisent ce parcours.

## STRUCTURE ET ORGANISATION

La première année de Master est composée d'**ateliers de création (480 heures)** d'**ateliers techniques (50 heures)** et de **cours magistraux (93 heures)**.

Des ateliers techniques sont programmés afin que les élèves puissent acquérir les outils de création. Les ateliers de création sont placés sous la direction d'artistes (**metteurs en scène, réalisateurs, auteurs**) et de leurs équipes de concepteurs autour d'un projet spécifique et finalisés par une confrontation au public. Des cours magistraux répartis sur les deux années d'enseignement permettent de mettre en place une méthodologie de la recherche/création et de la structuration des projets avec pour objectifs la **définition d'une recherche** et la **rédaction d'un mémoire recherche/création**.

La deuxième année verra la mise en place d'un **atelier de création (120 heures)** et de **différentes maquettes (200 heures)** réalisées par les élèves et tutorées par les artistes intervenants du Master 1.

La **rédaction d'un mémoire recherche/création et sa soutenance** concluront les deux années de ce master.

## UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Chaque UE fait l'objet d'une dotation de crédits ECTS répartis selon les enseignements, à hauteur de 30 crédits ECTS par semestre. Une première année de Master est donc égale à 60 ECTS (S1 + S2), de même pour une année de M2. Un Master est donc égal à 120 ECTS (S1 + S2 + S3 +S4).

### MASTER 1 - SCÈNES NUMÉRIQUES ET ACTEUR.TRICE AUGMENTÉ.E - 60 ECTS

SEMESTRE 1 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	INTERVENANT.E	ENSEIGNEMENT	VOLUME HORAIRE	CRÉDITS ECTS
Arts et transversalités	AMU	Cours magistral	18h	3 ECTS
Arts et espaces : - Esthétique générale - Espaces institutionnels	AMU	Cours magistral	21h	9 ECTS
Dramaturgie contemporaine et numérique	Jean-François PEYRET	Atelier de création	120h	4 ECTS
Atelier d'expérimentation audio-numérique	Pierre ARMAND	Atelier technique	20h	4 ECTS
Atelier pratiques numériques	Emmanuel ROY	Atelier technique	30h	4 ECTS
Les images à la scène	Marion PELISSIER	Atelier de création	90h	3 ECTS
Suivi de projet (méthodologie et accompagnement individuel)	AMU	Cours magistral	18h	3 ECTS
SEMESTRE 2 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	INTERVENANT.E	ENSEIGNEMENT	VOLUME HORAIRE	CRÉDITS ECTS
De l'avatar à l'acteur	Agnès DE CAYEUX	Conférences	6h	3 ECTS
Web art	César VAYSSIÉ	Atelier de création	90h	6 ECTS
Finalisation de projet	AMU	Cours magistral	18h	6 ECTS
Ecriture net work	Hubert COLAS	Atelier de création	90h	6 ECTS
Pré-professionnalisation	<i>optionnel</i>	Stage		3 ECTS
Méthodologie de projet	AMU	Cours magistral	18h	3 ECTS
Atelier d'expérimentation vidéo-numérique	Emma-Anna MAILLET	Atelier de création	90h	3 ECTS

## MASTER 2 - SCÈNES NUMÉRIQUES ET ACTEUR.TRICE AUGMENTÉ.E - 60 ECTS

<b>SEMESTRE 3 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>INTERVENANT.E</b>	<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>VOLUME HORAIRE</b>	<b>CRÉDITS ECTS</b>
Arts, dispositifs, transversalité	<i>AMU</i>	Cours magistral	18h	3 ECTS
Atelier scénographie numérique	Jean-François PEYRET	Atelier de création	120h	9 ECTS
Réalisation de projet (accompagnement tuteur/étudiant)	Tuteurs : Jean-François PEYRET Hubert COLAS Emma-Anna MAILLET César VAYSSIÉ Marion PELISSIER	Atelier de création	80h	6 ECTS
Production/administration	En lien avec un CDN partenaire	Atelier pratique	20h	9 ECTS
Langue/mobilité sortante	<i>AMU</i>	Cours magistral	20h	3 ECTS
<b>SEMESTRE 4 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>INTERVENANT.E</b>	<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>VOLUME HORAIRE</b>	<b>CRÉDITS ECTS</b>
Ecriture projet/réalisation	Tuteurs : Jean-François PEYRET Hubert COLAS Emma-Anna MAILLET César VAYSSIÉ Marion PELISSIER	Atelier de création	40h	6 ECTS
Atelier écriture scénographique		Atelier de création	40h	6 ECTS
Jeu		Atelier de création	40h	6 ECTS
- Méthodologie mémoire - Soutenance mémoire	Yannick BUTEL	Cours magistral et présentation	2h	12 ECTS

## PUBLIC VISÉ

Le Master est ouvert aux étudiants **titulaires du DNSPC ou équivalent** ou d'une **licence 3** dans le domaine LSH, ainsi qu'aux **artistes professionnels** dans le cadre de la formation continue et des VAE.

Le nombre de participants est limité à 14.

## CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription au Master se fait **via la plateforme eCandidat (AMU)**

Tout dossier eCandidat doit être complet afin d'être validé.

Le candidat doit signaler son souhait de rejoindre l'ERACM et formuler son désir d'intégrer le **Master Scènes numériques et acteur.trice augmenté.e**, afin que son dossier y soit acheminé.

Un entretien sera organisé pour les étudiants retenus après examen de leur dossier.

### Les étapes de la procédure d'inscription :

1/ Créer un compte sur eCandidat (AMU)

2/ Compléter les informations sur Mon Compte

3/ Sélectionner un Master :

Dans le menu **Assistance** choisir : Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Puis : Master

Puis : Master 2 Arts : Arts et scènes d'aujourd'hui

4/ Rédiger une lettre de motivation, un CV et un dossier

Dans la rubrique **Candidatures - pièces justificatives**, télécharger les documents attendus

5/ Télécharger votre dossier

## INSCRIPTION

Les candidatures sont ouvertes du 11 mai au 22 juin 2021

**Rappel : Après ce délai, il n'y a plus aucune inscription ne sera possible.**

Renseignement auprès de l'ERACM

**Tél : 04 93 38 73 30**